



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Pas encore les grandes annonces!!!

Mardi 17 septembre, Joël LEON et Christine CRUSSE répondaient à la demande des syndicats, et organisaient une plénière sur le dossier « Paris 2014 ». Mais alors que nous avions la naïveté de croire qu'on en saurait un peu plus quant à la future organisation de travail, les choses ont peu avancé.

■ Concernant l'organisation des DAS de la future DOTC

Des chefs de file organisation viennent d'être nommés :

Chef de file RH : Charles MOUROT

Chef de file Communication Christine ALIGON

Chef de file DFI : Dominique DUPERIER

Chef de file QRC et affaires générales : Yann LAZERAS

Chef de file DI : Sylvain LEPETIT

Leurs responsabilités seront de monter des groupes de travail et de les co-animer avec les responsables de chacune des DAS pour évaluer les besoins en personnel en fonction de la charge et des activités. Tout cela dans le but de présenter en novembre 2013 les organigrammes cibles. Sachant, et cela a été confirmé qu'1+1 ne fera pas 2, et qu'il y aura bien des gains de productivité.

■ Concernant les locaux et les éventuels travaux

Le site des Renaudes comprendra à terme 1330 mètres carrés (CSRH compris). Des travaux devraient être entrepris sur certaines zones mais cela dépendra de la future organisation. Les mètres carrés par agents seront revus mais resteront liés au nombre de personnes sur le site. Le restaurant devra donner la priorité aux postiers afin que le personnel sur le site puisse s'y rendre dans de bonnes conditions.

■ Concernant les prochaines étapes

Des entretiens individuels vont être menés dans les prochaines semaines. Chacun devrait remplir avec son manager un recueil de souhaits. Mais ce ne sera que lorsque les organigrammes seront connus que chacun pourra se positionner.

Une journée porte ouverte sera organisée le 4 octobre 2013 visant à permettre à nos collègues de la DOTC Paris Sud de venir découvrir les locaux des Renaudes et rencontrer leurs homologues de La DOTC Paris Nord

En conclusion : Une nouvelle réunion sans beaucoup plus d'infos. Si ce ne sont les réaffirmations qu'il y aura bien des gains de productivité sur ce dossier. Et l'annonce des chefs de file organisation. Pour la CFDT, les étapes à venir vont être très importantes car elles détermineront les organisations cibles. Les souhaits de chacun doivent être totalement pris en compte, c'est pourquoi nous aurions aimé que ce soit une tierce personne qui les fasse et non pas les managers. Des bilatérales avec les différentes organisations syndicales devraient avoir lieu dans le courant du mois d'octobre. La CFDT continuera à demander qu'on priorise l'humain dans ce dossier.

Ce que demande La CFDT

Nouvelles DAS :

Des effectifs

En adéquation

Avec

La charge de travail

Des locaux :

Agréables

Sans open space

Des recueils

De souhaits :

Qui doivent être menés

Par une autre personne

Que le manager

Déclaration préalable Plénière du 17 septembre 2013

Monsieur,

Nous sommes réunis aujourd'hui suite à la demande des organisations syndicales dont la CFDT pour évoquer le projet Paris 2014.

Dans le cadre de la fusion des deux DOTC parisiennes, vous nous avez communiqué le choix d'implantation du futur site mi-juillet. A savoir, les locaux de l'actuelle DOTC Paris Nord situés 27 rue des Renaudes. Et depuis, plus rien... Pas même de planification de rencontres...

Comme nous vous l'indiquions dans notre demande d'audience, si cette annonce a dans un premier temps soulagé une partie de nos collègues impactés par le projet, l'effet a été plus que bref. Les inquiétudes, vous le comprendrez aisément, sont toujours là et sont plus que légitimes.

Aujourd'hui, mardi 17 septembre 2013 à peine 3 mois ½ avant la création du code Régate de la future entité, nous ne connaissons toujours pas le futur schéma d'organisation. Nous ne savons toujours pas quel en sera l'impact sur le volet emploi ? En clair, nos collègues sont toujours dans le flou artistique...

Pour la CFDT, il est important de nous amener des réponses. Sachant que nous refusons d'entendre qu'1 + 1 ne fera pas forcément 2. Pour nous, le projet doit correspondre à 100% des effectifs des deux DOTC réunies. Nous réitérons notre demande initiale, pour nous, un tel projet doit passer par un gel des équipes et des effectifs. Face à une DOTC regroupant à terme plus de 8000 salariés, il sera primordial de conserver les compétences, les connaissances des particularités des 2 DOTC. Sans oublier que la future charge de travail ne diminuera pas, bien au contraire.

Nous savons aujourd'hui que le CSRH déménagera pour libérer des capacités bâtiments. Que des travaux devraient avoir lieu. Quand ? Comment ? Dans quelles conditions ? Sachant que les open-spaces sont loin de faire l'unanimité.

En conclusion : Cette plénière doit permettre aux organisations syndicales d'en savoir plus sur le déroulé du projet. Cela devient urgent...